



Le tatouage Numide: un langage ancien et silencieux

Dr. Akli Nouria

Institut d'archéologie, université d'Alger2

Résumé

Le marquage corporel est une pratique ancestrale qui véhicule les symboles des différents codes culturels et culturels des sociétés. Nous pouvons le considérer comme un langage silencieux codifié par des dessins figurés et abstraits porteurs d'une écriture qui conserve son secret. Dans cette étude, nous proposons de dé-

voiler des référents qui présentent des éléments de marquages corporels qui attestent de l'existence de cette pratique dans la société libyque.

Mots clés: tatouage; société libyque; stèle; vase anthropomorphe; symbole; religion; marquage corporel; caractère libyque.

ملخص

المرجعات التي لديها عناصر من التآشير الجسدية التي تشهد على وجود هذه الممارسة في المجتمع الليبي. الكلمات الدالة: الوشم؛ مجتمع؛ ليبي؛ نصب؛ إناء مجسم؛ رمز؛ الدين؛ التآشير الجسدي؛ الحرف الليبي.

التآشير الجسدي ممارسة قديمة تحمل رموز ثقافية ودينية لمجتمعات مختلفة. يمكن أن نعتبرها لغة صامتة مقننة من خلال التصاميم التصويرية والتجريدية حاملة لكتابة تحافظ على سريتها. في هذه الدراسة، نقترح كشف النقاب عن

Abstract

Body marking is an ancestral practice that carries symbols of different cultural and cultural codes of societies. We can consider it as a silent language codified by figurative and abstract drawings carrying a writing that preserves its secret. In this study, we will unveil referents

which present elements of the body markings that attest the existence of this practice in the Libyan society.

Keywords: tattoo; Libyan society; stèle; Anthropomorphic vase; symbol; religion; body marking; Libyan character.

Introduction

Le tatouage a beaucoup intéressé les anthropologues, les ethnologues, les historiens et les archéologues. Il existe, en conséquence, une littérature très étendue sur cette question. Toutefois, la genèse de cette pratique est loin d'être résolue et garde encore bien des secrets.

Pour commencer, une définition du tatouage est bien nécessaire: il s'agit d'un marquage de pigment coloré ancré dans la peau. Ces marques corporelles sont des symboles imprégnés de religion et de superstition, symboles à valeur apotropaïque et prophylactique. Parmi les



tatouages, certains pourraient avoir un caractère identitaire dans la mesure où ils sont communs à un groupe de population. Ils indiquent, ainsi, leur appartenance à une même ethnie. Aussi, le tatouage était un élément systématique de l'identification au point que Pline le considère comme un signe héréditaire propre à certaines populations "(Pline l'Ancien,7,50)".

Les tatouages avaient à l'origine, une vertu protectrice. Car, ils sont, une sorte d'amulettes permanentes (Doutté, 1909, p.149), dessinées en pointillés sur la chair nue, à la fois prophylactiques et curatives contre les maux matériels et les influences nuisibles. Le tatouage a évolué avec les civilisations et, même de nos jours, il reste un événement important, reproduisant les faits qui ont eu écho dans les classes populaires ou autres. (Lacassagne, 1912)

Les progrès de l'archéologie ont œuvré à développer nos connaissances tant sur l'ancienneté et la diffusion que sur la signification du tatouage. Cela nous a permis de comprendre que les origines des diverses représentations figurées de la symbolique nord-africaine sont très anciennes, une empreinte culturelle et culturelle que nous retrouvons dans presque toutes les civilisations anciennes.

Ce qui nous intéresse tout particulièrement dans ce thème, ce sont les ornements corporels représentés également sur différents supports antiques et qui représentent autant de témoignages qui nous permettent de nous introduire dans la vie des Numides et de lever le voile sur les mœurs de la société libyque.

1. Le tatouage dans l'antiquité

Aussi loin qu'on puisse remonter dans le temps, le tatouage a toujours existé et était pratiqué par les hommes. Sur l'existence des marquages corporels de la période épipaléolithique, des témoins de quelques-unes des peintures dans les sites de Tassili n'Ajjer (Algérie), attestent des signes évidents de tatouages sur le corps des scarifications ou des peintures corporelles qui remontent à la période approximative 9000-7000 avant J.-C. (Boghian, 2010, p.11)

La continuité de cette pratique est relevée chez la plupart des civilisations anciennes qui ont eu pour habitude de se tatouer, c'est-à-dire de se



couvrir le corps de figures ou de dessins en pratiquant la même technique suivie pour le tatouage (Pline, liv.22, I, chapII). C'est l'Égypte qui offre les plus anciennes attestations de tatouages féminins qui datent de la XI dynastie (2137-1994 av.J.-C.) ainsi que la Mésopotamie. Il semble que ces civilisations ont poursuivi une tradition de tatouage héritée de la pré-histoire méditerranéenne (Laurent, 2004, p.151-190). Grâce à la mobilité des hommes et à leurs différents échanges peut-être?

La peinture corporelle était en usage à l'époque prémycénienne correspondant à l'âge du bronze. Cette coutume disparaît ordinairement chez tous les peuples à un certain stade de la civilisation. Le tatouage s'était conservé chez les Thraces, comme le démontrent de nombreux anciens auteurs. Quelques figurines d'argile, représentant des personnages nus couverts de dessins géométriques gravés, ont précisément été trouvées dans des stations des régions danubiennes et dans un tumulus thrace. (Dechelette, 1907, p.43)

En nous référant à ce qui a été écrit par les anciens, la pratique des peintures corporelles est très ancienne en Afrique du Nord. Au Vème siècle avant J.-C, des peuplades, occupant le littoral, se peignaient le corps avec du vermillon. Hérodote fait allusion à cette pratique parmi d'autres coutumes anciennes en écrivant: «des Éthiopiens, voisins de cette région, avaient la même pratique; ils s'enduisaient de rouge ou de blanc, coutumes de certaines cérémonies guerrières ou religieuses».

Pour ce qui est, par ailleurs, de l'antiquité du tatouage en milieu berbère, un passage de Cassius Felix, De medicina, XIII, un auteur africain qui vécut au Vème siècle de notre ère, ne laisse place à aucun doute sur son existence à cette époque parmi les Libyens. Il écrit à ce sujet: «S'agissant des marques appelées tatouages celles que présentent la main des soldats ou le visage des femmes maures...». Ainsi, la peinture corporelle et le tatouage sont des coutumes bien attestées, dans l'époque ancienne, chez les Libyens.

Nous avons regroupé dans ce travail des objets marqués de signes de provenance numide qui se rapprochent des tatouages. Cela a éveillé notre curiosité. On va essayer de répondre à une question qui vient tout naturellement à l'esprit quand on réfléchit à ce sujet, à savoir : quel était le but du marquage corporel, ce qu'il voulait faire passer comme message?



la paupière inférieure et trois points au niveau de la commissure des lèvres. La femme porte un collier et une robe, dont le décolleté en pointe est bordé d'une bande plus épaisse. Il semble bien en relation avec les balsamiques en bronze à tête hellénistique qu'on date des II^{ème} et III^{ème} siècles. Pisani M. a mentionné une tête féminine (probablement Attique), datée de la fin du V^{ème} siècle av.J.-C. - début du IV^{ème} siècle av.J.-C. (Pisani, 2006, p.343 , fig.30,114).

Elle est semblable au balsamique anthropomorphe de Tiddis sur un point: On remarque des similitudes dans les dessins figurants sur le visage. En effet, on retrouve sur les joues ainsi que le front un cercle formé de six points autour d'un point central. Quoique sur le front de la figurine de Tiddis, aucun motif ne figure. L'auteur a fait une très bonne description concernant le costume ainsi que la coiffure. Mais, elle n'a pas mentionné le marquage corporel.

4. Les motifs de la peinture

L'origine des motifs est très ancienne. On distingue deux symboles, l'un solaire qui est représenté par un cercle au niveau des joues et l'autre lunaire qui est représenté par les points sous la paupière inférieure, qui ont inspiré les plus anciennes civilisations. Il n'est pas étonnant, aujourd'hui, de les retrouver représentés sur différents supports archéologiques qui nous sont parvenus.

En Afrique du Nord, c'est souvent les stèles, les monnaies, et la céramique, qui nous ont fait connaître cette iconographie portant certaines influences extérieures au bassin méditerranéen oriental. En général, la représentation de l'astre sur les monnaies, comme sur les stèles, est la suivante: un disque central entouré de rayons dont le nombre varie de six à huit selon le rang du dieu (Le Glay, 1966, p. 166). Est-il possible de savoir ce qu'il voulait faire passer comme message? Il semble bien que cela ne soit pas évident. Car, il faut d'abord être conscient du rôle joué par les chiffres dans la pensée des anciens.





Vase plastique anthropomorphe (Musée de Cirta, provenance: Tiddis)

Motifs peints	Emplacement	Forme	Symbole
	Sous la paupière inférieure	Lunaire	Symbole céleste, exprime l'éternité et substitut divin.
	Les joues	Solaire	Symbole céleste, le rôle d'asseurs et se substitut divin un dieu africain
	Commissures des lèvres	Triangulaire	Signe de l'art libyque et omniprésent dans les inscriptions libyque à valeur inconnue.
	Le menton et la gorge	linaire	Symbole à valeur inconnue

Motifs figurants sur le visage



a. Les points

On constate que le point (.) permet la création de quatre formes géométriques suivant leur nombre et leur agencement. On a ainsi: le trait, le triangle, le cercle et le demi-cercle qui sont la base des alphabets libyques. Quelle est la signification de ces symboles ? peut-on les considérer comme des signes d'écriture ou des nombres (1,2,3,4,5,6,7,8,9) qui ont été, en effet, objets de réflexion dans tout le monde antique. Mais s'ils ont joué partout et à toute époque un rôle important, ils n'ont pas joué en toute occasion le même rôle: chaque pays les a utilisés selon son aptitude et chaque époque les a adaptés à ses préoccupations. De ce fait, ils peuvent répondre à des intentions de pensée bien différentes les unes des autres et que leur apparente permanence recouvre des réalités extrêmement variées.

Le phénomène de l'importance des nombres n'était pas particulier, seulement, à la civilisation grecque, notamment dans les traditions religieuses de l'Orient sémitique. Comme le nombre sept a bénéficié d'une évidente prédilection bien au-delà des frontières des pays qui l'avaient honorés les premiers. C'est la raison pour laquelle il nous a paru utile d'examiner le nombre et son importance dans le message des dessins corporels. Ils trahissent un sentiment nouveau: celui de la symétrie, et d'une symétrie réglée par des chiffres et fondée encore sur l'observation de la nature (Lasserre, 1958, pp. 11-26).

Le nombre 7: Exprime la totalité ; c'est le chiffre de la perfection divine.

Le nombre 4: Nombre de la perfection, aux 4 saisons, la vertu, la justice. Symbolise aussi le monde (les 4 points cardinaux).

Le nombre 3: Symbolise l'homme (esprit, personnalité et chair), le Temps (passé, présent et futur). Le chiffre 3 est ainsi lié à Dionysos, qui est un dieu Cosmocrator. En plus, il forme un triangle qui est une forme libyque.

Peut-on appliquer l'idée du nombre à la formule du marquage corporel ? Le nombre devenait alors un symbole.

b. La forme circulaire

Le cercle, composé de points juxtaposés au nombre de sept (), est représenté sur les joues qui est la forme fondamentale d'un monde pro-



bablement circulaire attribué respectivement à Zeus, à la Terre et à la triade Feu, Air, Eau née du temps et des deux régions situées au-dessus et au-dessous d'eux. Les divinités naissent de ces réceptacles qui leur impriment, pour toujours, la marque de leur origine (Lassere, 1958, p.13). Le mouvement circulaire contient aussi le rapport d'égalité.

5. Stèle libyque

La stèle de Bordj Ménail du type d'abizar appartient à la série des stèles à cavalier de la région de la grande Kabylie. Elle date de la période tardive dans le monde libyque préromain. On relève sur les 10 stèles de ce type: la représentation principale du guerrier avec un bouclier et des javelots, un cheval, un personnage secondaire, des animaux, des mains, un anneau, et une inscription libyque. Les éléments iconographiques et épigraphiques sont répartis sur la stèle d'une façon presque identique. On relève que le champ épigraphique est gravé principalement à gauche et à droite du cavalier.

Un très curieux exemple de tatouage nous est donné par une stèle libyque, découverte à Bordj Menail. Elle mesure 1.30 m. à 1.40 m. de long, 0.70 m. de large. Le tailleur de pierre met en place la figure à l'aide d'un poinçon en procédant par esquisses. Une fois que l'image est réalisée; le tailleur procède à l'exécution d'un piquetage à l'aide d'un burin sur une dalle de grès, de sorte que l'image esquissée apparaisse gravée. Ce qui nous intéresse sur cette stèle, ce sont les marques représentées sur les êtres humains. C'est seulement sur cette stèle qu'on observe une inscription horizontale est gravée sur la croupe du cheval et un caractère sur la main levée du cavalier.

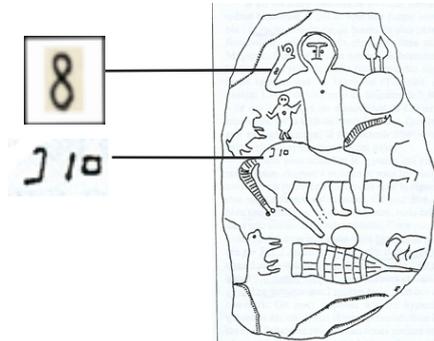
5.1 La main

On relève sur la figuration de la main levée (A. Berthier et al. 1955)¹ du guerrier un marquage net et précis. Cela représente un caractère libyque (une lettre alphabétique):

Le caractère vertical  ² ce signe vertical à valeur /S/

1. Une main droite levée, vue de face est un symbole divin à caractère prophylactique.

2. On trouve dans l'alphabet étrusque classique le signe  à valeur /F/ .



Stèle de Bordj Menail

5.2 Le cheval

On distingue sur la croupe du cheval³ une inscription de trois caractères libyques



- Le caractère carré □ à valeur /R/
- Le caractère / ce signe formé d'un seul trait vertical à valeur /N/
- Le caractère J Chabot lui attribue la valeur /D/

J 10 à valeur /RND/ : Les lettres de l'alphabet ont une forme géométrique et anguleuse. La difficulté réside dans le déchiffrement de la formule inscrite. Elle peut représenter un nom propre, avoir un sens religieux, ou autres.

Comme les mots sont constitués de lettres, on peut supposer aussi que ceux-ci ont probablement une valeur numérique. Les mots et les chiffres sont donc étroitement liés. Il en va de même de certaines notions symbolisées par des chiffres

En réalité, il s'agit ici d'une représentation de tatouage ou de peinture corporelle. Cette importante particularité, qui est la preuve absolue de l'existence d'un marquage corporelle avait échappé aux nombreux

3. Le cheval occupe une place importante dans la société numide. On retrouve sa reproduction avec un art dans les ouvrages de la numismatique « avers de la monnaie ».



chercheurs qui ont successivement décrit la stèle. S'agit-il de simples peintures à fleur de peau ou bien de tatouages indélébiles ? On ne saurait le certifier. À en juger par la lecture des écrits anciens, les ancêtres pratiquaient aussi la coutume de marquer les êtres humains.

À l'époque néobabylonienne les serviteurs donnés ou promis au temple d'Uruk sont tatoués sur la main (Renaut, 2008, p.2) et à l'époque romaine la plupart des soldats se font tatouer les bras ou la poitrine pour éviter les désertions (Pline, Liv.22). Selon Cassius Felix: «... des marques sur la main des soldats ...».

Concernant le marquage des chevaux, cela se pratiquait à Athènes. On marquait d'un signe particulier les chevaux qui avaient pour objet d'indiquer leur provenance. On employait deux lettres de l'ancien alphabet grec, le koppa et le sampi. (Martin, 1918, p.794-800). Le témoignage de marquage corporel sur les chevaux nous est donné aussi par les Guanches «la grande Canarie» (Marcy, Gsell, 1940, pp.11-12). De simples tatouages des caractères alphabétiques de reconnaissance jadis portés par les anciens semblent acquis historiquement depuis un temps fort reculé. Ainsi, on ne peut que reconnaître l'existence de la pratique du marquage corporel sur les êtres humains grâce à la représentation des caractères libyques sur la stèle de Bordj Ménail. Toutefois, doit-on considérer ces tatouages comme magiques, prophylactiques ou tout simplement comme des symboles d'appartenance ethnique?

Conclusion

Pour conclure, il existe deux témoins archéologiques de la pratique de tatouages de la société libyque. Ils nous permettent de nous rapprocher de l'homme, car on touche à un aspect secret du domaine culturel et culturel.

On ne peut qu'être frappé par la complexité du pouvoir de l'image transmise par le marquage corporel. On relève des formes géométriques composées de points. Ces derniers sont au nombre de 7,6,4, ou 3. On note, aussi, l'emploi d'une écriture « les caractères libyques » dont la difficulté réside dans le déchiffrement, de la valeur de ses messages.

Dans les sociétés anciennes, le tatouage constitue un moyen mis en œuvre pour révéler un sentiment, une appartenance ethnique, ou le rang de celui qui le porte. Il peut avoir un caractère religieux ou marquer des signes particuliers de beauté, notamment chez la femme et l'homme.



De nos jours encore, le tatouage est très répandu dans le monde. Car, il est l’empreinte de la mémoire des anciens.

Bibliographie

1. Berthier A. et Charlier R. 1955. Le sanctuaire punique d’el-hofra à Constantine, Paris.
2. Cassius F., 1879. De medicina..., ed. a Valentino Rose, Lipsiae,.
3. Chabot J.B., 1940. Recueil des inscriptions libyques (R.I.L.) Paris.
4. Dechelette J., 1907. La peinture corporelle et le tatouage, in : Revue archéologique, quatrième série, T. 9 (Jan.Jui), pp. 38-50.
5. Doutté E. ,1909. Magie et religion dans l’Afrique du Nord, Alger, Jourdan, Alger.
6. Dumitru D. Boghian., 2010. Les marquages corporels chez les communautés Carpat-Danubiennes (I), Codrul Cosminului”, XVI, No. 1, p. 5-20.
7. Gsell St., 1927. Histoire de l’Afrique du nord, Paris, T.VI.
8. Hérodote, Histoires, IV, 118.
9. Lacassagne A., 1912. La signification des tatouages chez les peuples primitifs et dans la civilisation méditerranéenne. Extrait des Archives d’anthropologie criminelle.
10. Lasserre F., 1958. Nombre et connaissance dans la préhistoire du Platonisme, Vol. 15, No. 1, pp.11-26.
11. Lécivain Ch., 1918. Stigma, Dictionnaire des antiquités grecques et romaines, T.4, p.1510.
12. Le Glay M., 1966. Saturne africain, Histoire, Paris.
13. Marcy G., 1940. La vraie destination des Pintaderas des îles Canaries. In: Journal de la Société des Africanistes, tome 10. pp.163-180;
14. Pisani M. 2006. The Collection of Terracotta Figurines in the Annual of British School at Athens, Vol. 101, pp. 269-368.
15. Pline l’ancien, Histoire naturelle, Liv.22.I. chap.II.
16. Pottier E., 1918. Nota, Dictionnaire des antiquités grecques et romaines, T.4, p.104-105.
17. Renaut L., 2004. Marquage corporel et signation religieuse dans l’antiquité, Thèse de doctorat, V.I et II.
18. Renaut L., 2008. Le tatouage féminin dans les sociétés anciennes et traditionnelles : beauté, sexualité et valeur sociale.

